

Vos questions / nos réponses

Sevrage Tramadol

Par [Profil supprimé](#) Postée le 06/08/2024 15:32

Je suis à bouts... J'ai pris du Tramadol pendant 6 ans à cause d'un problème de santé et aujourd'hui, alors que mon problème de santé est réglé, je n'arrive pas à l'arrêter (douleurs aiguës, sueurs, mal-être, etc.). Je souhaiterais me faire hospitaliser pour me faire aider. Comment faire ? Quelles sont les démarches à suivre ?

Mise en ligne le 08/08/2024

Bonjour,

Il existe à Martigues trois centres de consultation spécialisés dans la prise en charge des addictions dont vous trouverez les coordonnées en bas de message. Ces centres proposent des prises en charge ambulatoire et travaillent en partenariat avec des hôpitaux et cliniques de la région disposant d'unités de sevrage hospitalier.

A l'issue de consultations préalables, vous serez guidée et accompagnée dans les démarches en vue d'une hospitalisation si c'est l'option choisie. Une fois sortie de l'hôpital, ces mêmes centres pourront assurer la suite de votre suivi afin de consolider l'arrêt des consommations.

Si besoin de revenir vers nous, n'hésitez pas bien entendu. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat individuel de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

[CSAPA Association Addictions France Antenne de Martigues](#)

Maison de Santé Pluridisciplinaire de l'Escaillon
Avenue Jean-Paul Marat
13500 MARTIGUES

Tél : 04 42 07 28 23

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA L'Entre-temps

22 boulevard Marcel Cachin
13500 MARTIGUES

Tél : 04 42 81 00 56

Site web : <https://www.addiction-mediterranee.fr/>

Secrétariat : Lundi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 18h, jeudi de 8h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 9h30 et de 14h à 18h

Accueil du public : Lundi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 18h, jeudi de 8h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 9h30 et de 14h à 18h

Substitution : accessible aux horaires du CSAPA

Consultat° jeunes consommateurs : de préférence le mercredi, mais autres horaires possibles, (encadrée par psychologue, éducatrice et infirmière)

[Voir la fiche détaillée](#)

Unité d'addictologie du Centre hospitalier de Martigues

3 Boulevard des Rayettes
Centre Hospitalier de Martigues BP 50248
13698 MARTIGUES

Tél : 04 42 43 27 75

Secrétariat : Lundi de 13h00 à 16h30, mardi de 9h à 16h30, jeudi de 9h à 12h, vendredi de 9h à 16h30
(fermé le mercredi)

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h à 17h30

[Voir la fiche détaillée](#)